

Procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif de la Ville de Terrebonne tenue le mercredi 24 mars 2021 à 13 h, par visioconférence.

Présents : M. le maire Marc-André Plante, président
M. Simon Paquin, vice-président
Mme Nathalie Bellavance
M. Yan Maisonneuve
M. Serge Gagnon

Également présents : M. Alain Marcoux, directeur général
M. Stéphan Turcotte, directeur général adjoint,
services de proximité
M. Stéphane Larivée, directeur général adjoint,
développement durable
M. Alain De Choinière, chef de cabinet
Mme Nathalie Bohémier, assistante-greffière

CE-2021-280-DEC

Il est résolu :

QUE la séance ordinaire du comité exécutif soit et est ouverte à 13 h 06.

CE-2021-281-DEC

Il est unanimement résolu :

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

CE-2021-282-DEC

Il est unanimement résolu :

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif tenue le mercredi 17 mars 2021, tel que le soumet l'assistante-greffière, Nathalie Bohémier, soit adopté.

CE-2021-283-DEC

Il est unanimement résolu :

QUE le comité exécutif de la Ville de Terrebonne prenne connaissance du dépôt du procès-verbal de la Commission des sports, loisirs et plein air (CLOI) du 12 février 2021.

Arrivée du maire, Marc-André Plante, à 13 h 09.

CE-2021-284-DEC

Il est unanimement résolu :

QUE le comité exécutif de la Ville de Terrebonne accorde le contrat SA21-9015 à Groupe Kenworth Montréal, plus bas soumissionnaire conforme, pour un montant total de 245 566,65 \$, taxes incluses, et représentant un montant de 218 582,65 \$ moins la valeur obtenue pour le véhicule d'échange « Mitsubishi FE8, numéro de série JI6CCD1S2AK009498, année 2010 » soit 5 000 \$, pour une différence de 213 582,65 \$ plus les taxes applicables calculées sur cette différence, le tout conformément aux documents de l'appel d'offres public.

QUE le produit de disposition du camion à ordures donné en échange soit affecté au règlement d'emprunt numéro 768.

QUE cette dépense soit imputée conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

QUE le chef de division ou le contremaître à l'atelier mécanique de la Direction des travaux publics soit autorisé à signer, pour et au nom de la Ville de Terrebonne, tous les documents relatifs à l'achat dudit véhicule.

CE-2021-285-DEC

Il est unanimement résolu :

QUE le comité exécutif de la Ville de Terrebonne accepte l'offre de service de Certex - Centre de récupération et de recyclage du textile inc. et octroie le contrat SA21-3005 pour la récupération de textiles et accessoires usagés sur le territoire de la Ville de Terrebonne pour une période de trois (3) ans avec deux (2) options de renouvellement d'un (1) an chacune, pour une redevance au montant de 117 964,35 \$ pour trois (3) ans.

QUE la Direction du génie et de l'environnement soit mandatée à en assurer la gestion.

CE-2021-286-DEC

Il est unanimement résolu :

QUE le comité exécutif de la Ville de Terrebonne mandate la Direction du génie et de l'environnement à gérer les diverses dépenses reliées au comité de circulation provenant des budgets des commissions, pour un montant de 75 000 \$, pour 2021.

CE-2021-287-DEC

Il est unanimement résolu :

QUE le comité exécutif de la Ville de Terrebonne refuse de prolonger les conduites d'aqueduc et d'égout sanitaire sur les rues Charron, Nantes, Marie-Jeanne-Lauzon et Léopold, et ce, considérant les réponses majoritairement en défaveur des prolongements des conduites d'aqueduc et d'égout sanitaire reçues suite à la consultation publique du 26 janvier 2021.

CE-2021-288-DEC

Il est résolu :

QUE la séance soit et est levée à 13 h 18.

Président

Greffier